

# Coopérations Territoriales de Clubs

## Rappel campagne CTC 2023-2024

### Création et Modifications de Structures



|   |  |   |
|---|--|---|
| Thématique :  | <input type="checkbox"/> Présidence<br><input type="checkbox"/> Administration et Finances<br><input type="checkbox"/> Haut Niveau<br><input type="checkbox"/> Formation & Emploi<br><input type="checkbox"/> Marque | <input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires<br><input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales<br><input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles<br><input type="checkbox"/> 3x3 |
| Destinataires :   | <input type="checkbox"/> Comités<br><input type="checkbox"/> Ligues<br><input type="checkbox"/> Ligues et Comités  | <input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs<br><input type="checkbox"/> CTS  |
| Nombre de pièces jointes : 0  |  |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information<br><input type="checkbox"/> Echéance de réponse : |  |   |

**N-Réf. :**

- Note du 12 novembre 2023 relative à l'ouverture de la plateforme Création et Modification de Structures pour les Coopérations Territoriales de Clubs ([lien](#)).

**Synthèse :** Nous vous rappelons que la campagne 2023-2024 de création, renouvellement, modification et fin de CTC est ouverte depuis le 12 novembre 2023. Il est nécessaire de déposer son dossier sur la plateforme Création et Modification de Structures Sportives, afin que celui-ci soit instruit. La date limite de dépôt est le 30 avril 2024 inclus.

**Mots clés :** CTC, dossiers, plateforme, renouvellement, création, modification, fin.

\*\*\*

La campagne d'examen des dossiers des demandes liée aux CTC est ouverte depuis le 13 novembre 2023 pour la saison 2023/2024. Les projets de CTC seront analysés par la Commission Fédérale Clubs au fil de l'eau et présentés au Bureau Fédéral pour décision dès leur complétude. Cela doit vous permettre de disposer le plus en amont possible d'une décision relative à votre projet.

Afin d'instruire l'ensemble des demandes, la plateforme « Création et Modification de Structures Sportives » est ouverte depuis le 3 novembre 2023 et ce, **jusqu'au 30 avril 2024 inclus**. C'est le canal unique pour recueillir les dossiers de création, modification avec ou sans renouvellement, renouvellement et fin de CTC.

**Lien vers la plateforme :** [La plateforme en ligne Création et Modification de Structures Sportives](#)

L'ensemble des documents nécessaires à la campagne 2023/2024 se trouve sur eFFBB via le cheminement suivant :

**Accueil > onglet Projets > Tous les projets > Relations Clubs/Clubs > Documents CTC**

**Vous pourrez y trouver :**

- Le replay des webinaires du 28 octobre 2023
- La notice explicative de la plateforme et la convention CTC 3.0
- L'ensemble des notes fédérales CTC existantes

La Commission Fédérale Clubs se tient à votre disposition si nécessaire pour vous accompagner via l'adresse contact dédiée : [ctcassistance@ffbb.com](mailto:ctcassistance@ffbb.com)

Contact : Service Clubs

E-mail : [ctcassistance@ffbb.com](mailto:ctcassistance@ffbb.com)

| Rédacteur   | Vérificateur   | Approbateur                               |
|---|--|---|
| Pacific LAMOUR-BOUQUERAND<br>Chargée de mission Clubs<br><br>Guillaume GUERY<br>Chargé de mission Clubs | Matthieu SOUCHOIS<br>Directeur Technique National Adjoint<br>Directeur du Pôle Clubs et<br>Territoires | Thierry BALESTRIERE<br>Secrétaire Général |
| Référence   | 2024-02-14 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-Clubs-CTC Rappel campagne 2023-2024                                  |   |